



Club
Climat
Unis pour agir !



Grand
Besançon
Métropole

Plénière annuelle du Club Climat

Lundi 29 juin 2026 – Théâtre de l'Espace



Mot d'accueil par Nathalie BOUVET

Vice-Présidente en charge de
l'environnement et du développement
durable à Grand Besançon Métropole



Mot d'accueil par Geoffrey DARMENCIER

**Directeur du Département Transition
écologique de Grand Besançon Métropole**

BRISE –GLACE



Levez la main si vous êtes concernés

Qui est qui ?

Qui représente quel type de structure ?

Qui est implanté... ?

Qui avait participé à la dernière plénière ?

BIENVENUE AUX 26 NOUVEAUX MEMBRES DU CLUB CLIMAT



14 entreprises

Objectif Carbone
Ingénierie Bois Noroy
Opale Energies Engagées
Citiz en Bourgogne Franche-Comté
BET VIALA
France Clôture Environnement
Essen6L
AFCOLISSON Consulting
LITA
BioAlva
Clhynn
Creat'Lab
Alvéole Architecte
Ibao Conseil

2 communes de Grand Besançon Métropole

Dannemarie-sur-Crête
Beure

7 associations

Banque alimentaire de Franche-Comté
Sécurité Sociale de l'Alimentation aire de Besançon
Réussite Emploi
Les Outils Sauvages
Miroirs du Monde
Association AAAAAA
Créacoop25

3 institutions

Tribunal Judiciaire de Besançon
ARACT Bourgogne Franche-Comté
DDT



PRESENTATION DU PROGRAMME

1 – Séquence rétroviseur

Retour sur l'année écoulée
Valorisation des synergies entre les membres du Club Climat

2 – Séquence engagement

Présentation de la feuille de route
« Convention des Entreprises pour le Climat »
Bilan et perspectives du Club Climat

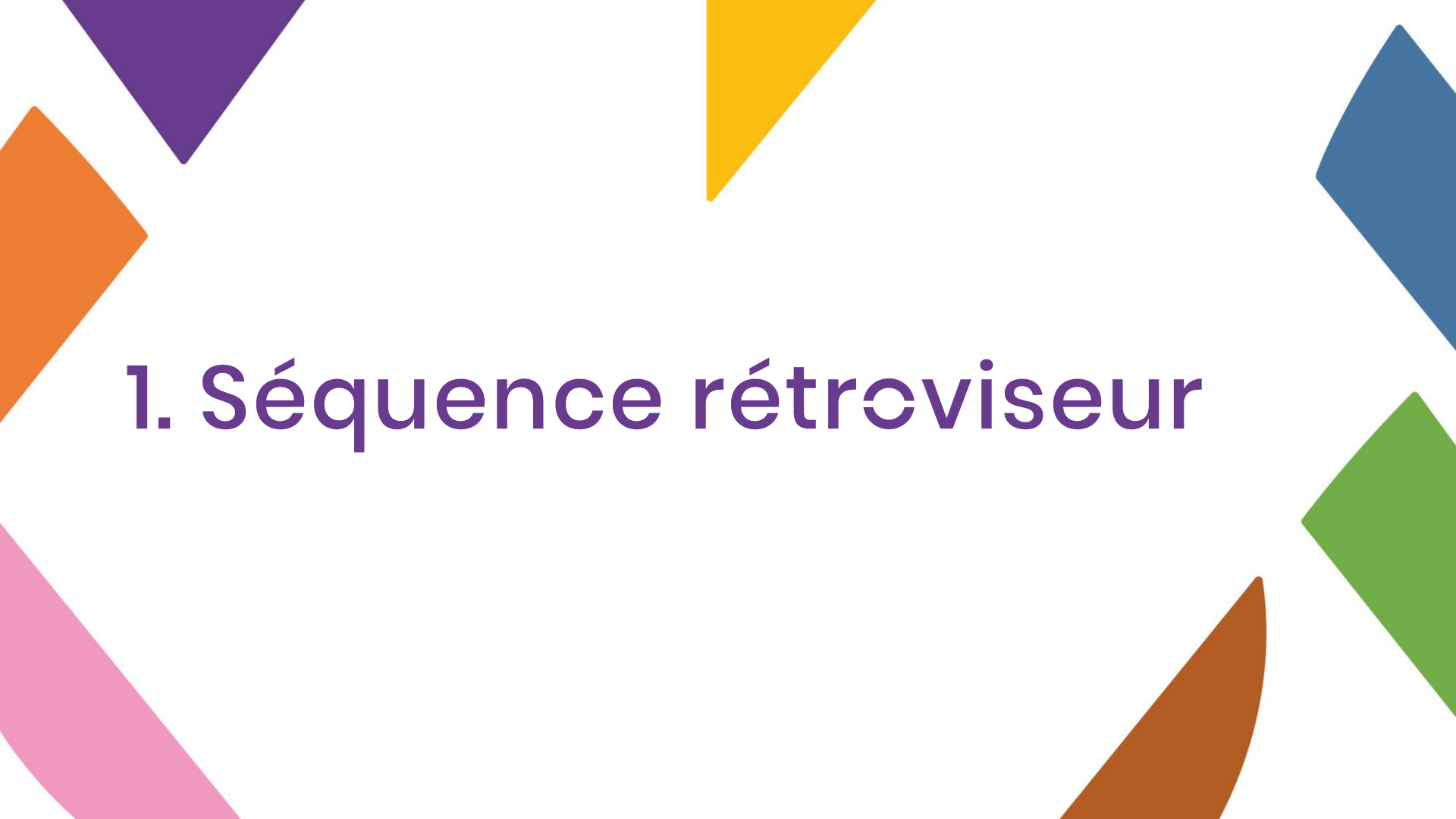
3 – Séquence adaptation au changement climatique

Evolution du climat dans le Doubs
Ateliers adaptation en sous-groupes

4 – Séquence conclusive

Annonce des prochains événements
Mot de la fin





1. Séquence rétroviseur

LES P'TIT DEJ DU CLUB CLIMAT

11 P'tit dej du Club Climat

- co-organisés par Grand Besançon Métropole et le réseau régional des POTES (Pionniers Ordinaires de la Transition Ecologique)
- rencontre mensuelle plébiscitée pour valoriser l'engagement et qui favoriser l'interconnaissance
- une trentaine de participants en moyenne
- restitution disponible sur la plateforme du Club Climat dans l'onglet « publications »



LES RENDEZ-VOUS DE LA TRANSITION



- Objectif : rendre visible l'offre de services de GBM et des partenaires auprès des entreprises et associations
- Organisé par GBM depuis 2022 en partenariat avec le réseau RT2E
- 13 novembre 2025 : 3^e édition dans les locaux de BGE à Palente
- 7 thématiques : biodiversité, financement, transition énergétique, gestion des déchets, énergie renouvelable, mobilité, économie circulaire
- 22 entreprises participantes



FRESQUES ET VISITES DE SITES



2 fresques écologiques :

- fresque de l'eau organisée à la Rodia en février 2026
- fresque de l'alimentation organisée au restaurant l'Unalôme en juin 2026

2 visites de sites :

- visite du jardin le Tiers-lieu le 97 en septembre 2025
- visite de la station d'épuration de Port Douvot en octobre 2025





Valorisation des synergies entre membres du Club Climat

Intervenante : Pascale MORER, consultante et formatrice en développement durable
Entreprise Eco & Logique



**Club
Climat**
Unis pour agir !



2. Séquence engagement



Présentation de la feuille de route CEC

Plénière du Club Climat GBM, 29.06.2026



Anne-France COLISSON

CEC BFC

Avec les témoignages de



Joseph
DE MALAUSSENE
NAOKI



Geoffrey
DARMENCIER
GBM

RSE : passage société à mission

N^OTRE RAISON D'ÊTRE

«Assurer la propreté des locaux de nos clients pour leur bien-être et leur sécurité sanitaire,

1. en contribuant à régénérer l'environnement et la biodiversité,
2. tout en réduisant la fracture sociale par le soin apporté à nos salariés, l'embauche de personnes éloignées de l'emploi
3. et le partage des valeurs créées.»







PARCOURS
BOURGOGNE
FRANCO-COMTE
2015



Grand
Besançon
Métropole

GRAND
BESANÇON
MÉTROPOLE



SERVICES



PROJET DE
PAYSAN



LES
BESOI
S DES
USAGERS



BOURG (25)



FRANCE



100€ - 1000€



ELABORATION
2015



OBJET DE LA RÉVISION
2015



MONITORING
2015



INSTRUMENT
2015



ANALYSE
2015



CONTRIBUTION
2015



SYNTHÈSE
2015

Texte à transmettre plus tard



SURSAUT

Grand Besançon Métropole doit concevoir, avant de participer à la CEC, une triple responsabilité en matière de maîtrise de l'énergie : de concevoir des scénarios de maîtrise de son territoire, de concevoir des scénarios de maîtrise de son territoire, de concevoir des scénarios de maîtrise de son territoire.

Feuille de Route

Feuille de Route
2015-2017

QUESTION GÉNÉRATIVE

Il se pose de définir un territoire réglementé par notre transformation interne et celle des acteurs socio-économiques du territoire ?

NOUVEAU CAP

Dans 10 ans, comment un acteur socio-économique du Grand Besançon peut-il évoluer sur un territoire d'accompagnement, ou peut la collectivité grandir pour offrir sa trajectoire réglementaire tout en contribuant à la trajectoire réglementaire du territoire ?

Levier 1

Faciliter les coopérations entre les principales structures de l'accompagnement des acteurs socio-économiques (Bourg, Besançon, AIX, Comptoir, Pôle Energie, CEC, etc.)

Objectif d'impacts mesurables

Objectif final d'impact (horizon 5 ans) : définir une offre de service commune qui interconnecte les acteurs socio-économiques afin de se structurer dans une trajectoire réglementaire.

Plan d'actions

- Dans 1 an :
 - Définir le périmètre des structures d'accompagnement des acteurs socio-économiques.
 - Définir les modalités de coopération entre les structures d'accompagnement.
 - Définir les modalités de coopération entre les structures d'accompagnement.
- Dans 3 ans :
 - Définir les modalités de coopération entre les structures d'accompagnement.
 - Définir les modalités de coopération entre les structures d'accompagnement.
 - Définir les modalités de coopération entre les structures d'accompagnement.
- Dans 5 ans :
 - Définir les modalités de coopération entre les structures d'accompagnement.
 - Définir les modalités de coopération entre les structures d'accompagnement.
 - Définir les modalités de coopération entre les structures d'accompagnement.
- Dans 10 ans :
 - Définir les modalités de coopération entre les structures d'accompagnement.
 - Définir les modalités de coopération entre les structures d'accompagnement.
 - Définir les modalités de coopération entre les structures d'accompagnement.

Réponses critiques :

- Ne pas définir les modalités de coopération entre les structures d'accompagnement.
- Ne pas définir les modalités de coopération entre les structures d'accompagnement.
- Ne pas définir les modalités de coopération entre les structures d'accompagnement.

Levier 2

Construire des parcours permettant d'accompagner un maximum d'acteurs socio-économiques vers des trajectoires réglementaires.

Objectif d'impacts mesurables

Objectif final d'impact (horizon 5 ans) : définir une offre de service commune qui interconnecte les acteurs socio-économiques afin de se structurer dans une trajectoire réglementaire.

Plan d'actions

- Dans 1 an :
 - Définir le périmètre des structures d'accompagnement des acteurs socio-économiques.
 - Définir les modalités de coopération entre les structures d'accompagnement.
 - Définir les modalités de coopération entre les structures d'accompagnement.
- Dans 3 ans :
 - Définir les modalités de coopération entre les structures d'accompagnement.
 - Définir les modalités de coopération entre les structures d'accompagnement.
 - Définir les modalités de coopération entre les structures d'accompagnement.
- Dans 5 ans :
 - Définir les modalités de coopération entre les structures d'accompagnement.
 - Définir les modalités de coopération entre les structures d'accompagnement.
 - Définir les modalités de coopération entre les structures d'accompagnement.
- Dans 10 ans :
 - Définir les modalités de coopération entre les structures d'accompagnement.
 - Définir les modalités de coopération entre les structures d'accompagnement.
 - Définir les modalités de coopération entre les structures d'accompagnement.

Réponses critiques :

- Ne pas définir les modalités de coopération entre les structures d'accompagnement.
- Ne pas définir les modalités de coopération entre les structures d'accompagnement.
- Ne pas définir les modalités de coopération entre les structures d'accompagnement.

Levier 3

Intégrer la notion de réglementé dans les objectifs et le fonctionnement du Grand Besançon Métropole.

Objectif d'impacts mesurables

Objectif final d'impact (horizon 5 ans) : les principes du réglementé sont intégrés dans les différents plans et schémas définis par Grand Besançon Métropole.

Plan d'actions

- Dans 1 an :
 - Définir le périmètre des structures d'accompagnement des acteurs socio-économiques.
 - Définir les modalités de coopération entre les structures d'accompagnement.
 - Définir les modalités de coopération entre les structures d'accompagnement.
- Dans 3 ans :
 - Définir les modalités de coopération entre les structures d'accompagnement.
 - Définir les modalités de coopération entre les structures d'accompagnement.
 - Définir les modalités de coopération entre les structures d'accompagnement.
- Dans 5 ans :
 - Définir les modalités de coopération entre les structures d'accompagnement.
 - Définir les modalités de coopération entre les structures d'accompagnement.
 - Définir les modalités de coopération entre les structures d'accompagnement.
- Dans 10 ans :
 - Définir les modalités de coopération entre les structures d'accompagnement.
 - Définir les modalités de coopération entre les structures d'accompagnement.
 - Définir les modalités de coopération entre les structures d'accompagnement.

Réponses critiques :

- Ne pas définir les modalités de coopération entre les structures d'accompagnement.
- Ne pas définir les modalités de coopération entre les structures d'accompagnement.
- Ne pas définir les modalités de coopération entre les structures d'accompagnement.

Levier 4

Intégrer la notion de réglementé dans les objectifs et le fonctionnement du Grand Besançon Métropole.

Construire avec les acteurs socio-économiques existants des contrats d'engagement qui fonderont à la fois la contribution des acteurs de transformation économique et économique du territoire et les modalités d'accompagnement que la collectivité peut leur apporter pour atteindre ces objectifs.

Objectif d'impacts mesurables

Objectif final d'impact (horizon 5 ans) : Grand Besançon a conclu des contrats d'engagement avec les acteurs socio-économiques existants, notamment dans le cadre du Club Climat, avec un impact visible des réalisations dans le périmètre de la trajectoire du territoire.

Plan d'actions

- Dans 1 an :
 - Grand Besançon propose un cadre de contribution des acteurs socio-économiques existants favorisant les contributions et engagements respectifs en faveur de la régulation du territoire.
- Dans 3 ans :
 - Grand Besançon est capable de poursuivre l'engagement des entreprises à apporter dans les contrats d'engagement.
- Dans 5 ans :
 - Une vision de territoire est mise en œuvre.
 - Des partenariats sont mis en œuvre et peuvent être attribués aux acteurs socio-économiques concernés.

Réponses critiques :

- Ne pas définir les modalités de coopération entre les structures d'accompagnement.

Levier 5

Suivre et renforcer les coopérations et les dynamiques de coopération avec les acteurs publics comme privés au service d'un territoire réglementé.

Objectif d'impacts mesurables

Objectif final d'impact (horizon 5 ans) : Grand Besançon se fédère avec d'autres territoires afin de structurer des filières pour mener des projets concrets au service de sa trajectoire réglementaire.

Plan d'actions

- Dans 1 an :
 - Grand Besançon définit les modalités de coopération et d'accompagnement à l'initiative de ses objectifs (préservation des ressources, mobilité durable, innovation du territoire, développement économique, etc.).
- Dans 3 ans :
 - Grand Besançon propose à ses partenaires de formaliser, sous une forme et sous une durée, un cadre de coopération pour les différents territoires.
- Dans 5 ans :
 - Grand Besançon est capable de poursuivre l'engagement des entreprises à apporter dans les contrats d'engagement.
- Dans 10 ans :
 - Grand Besançon est capable de poursuivre l'engagement des entreprises à apporter dans les contrats d'engagement.

Réponses critiques :

- Ne pas définir les modalités de coopération entre les structures d'accompagnement.

Levier 6

Faire participer les acteurs socio-économiques du territoire à la feuille de route réglementaire du territoire et à sa mise en œuvre.

Objectif d'impacts mesurables

Objectif final d'impact (horizon 5 ans) : Grand Besançon Métropole est capable de structurer des filières socio-économiques existantes et élargir dans son Club Climat pour leurs réalisations, prioriser et structurer les partenariats.

Plan d'actions

Dans 1 an :

- Grand Besançon propose un cadre de contribution des acteurs socio-économiques existants favorisant les contributions et engagements respectifs en faveur de la régulation du territoire.

Dans 3 ans :

- Grand Besançon est capable de poursuivre l'engagement des entreprises à apporter dans les contrats d'engagement.

Dans 5 ans :

- Une vision de territoire est mise en œuvre.
- Des partenariats sont mis en œuvre et peuvent être attribués aux acteurs socio-économiques concernés.

Réponses critiques :

- Ne pas définir les modalités de coopération entre les structures d'accompagnement.

MOBILISATION DES ÉCOSYSTÈMES

La mobilisation des écosystèmes est au cœur de la feuille de route de Grand Besançon. Cette feuille de route a en effet pour la collectivité et le développement de l'économie du territoire de structurer un tissu d'acteurs publics et privés engagés, priorisés et structurés.

Feuilles de Route à visée
régénérative
issues des parcours CEC

LIEN D'ACCÈS

Parcours CEC BFC 2026-2027



michoud.michou@cec-impact.org



anne-france.colisson@cec-impact.org



cristina.nita@cec-impact.org



Bilan et perspectives du Club Climat



**Club
Climat**
Unis pour agir !

OBJECTIFS ET METHODOLOGIE

Objectifs :

- Réaliser le bilan du Club Climat après 5 ans d'existence
- Redessiner collectivement les perspectives et le cadre de fonctionnement

Méthodologie :

- L'appui du service performance
- Associer les membres aux travaux
- 1 questionnaire, des ateliers.



40 %

taux de réponse

78 %

Utilité perçue

Très utile ou plutôt utile

64 %

Envie de s'impliquer

Plutôt ou tout à fait

72 %

Frein n°1

Manque de temps

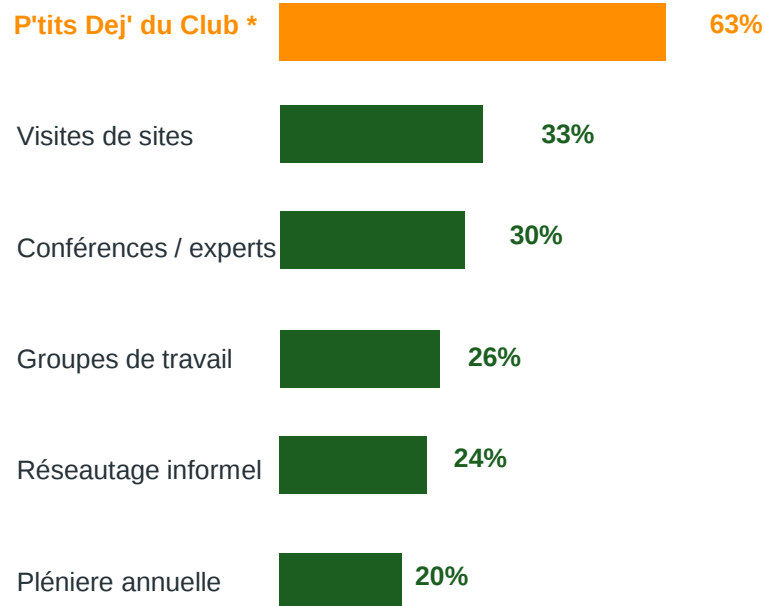
62 %

Format préféré

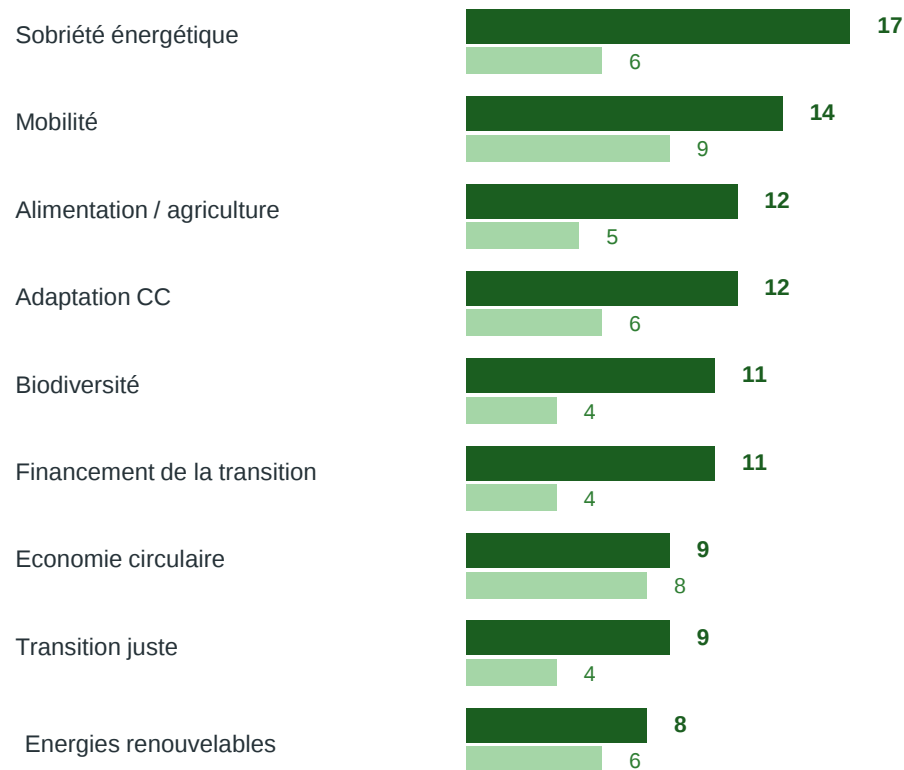
P'tits Déj' du Club

FORMATS PLEBISCITES & MATRICE THEMATIQUE (demande vs offre)

Formats d'événements préférés



Matrice thématique — demande vs offre



4 profils distincts

Ambassadeurs actifs — ~20 membres

- 90% trouvent le Club très utile
- 85% veulent s'impliquer davantage
- Collaborations inter-membres actives

→ *Animateurs pairs & pilotes de chantier*

Sympathisants contraints — ~19 membres

- Frein n°1 : manque de temps (70%)
- Viennent pour la veille et les contacts
- Préfèrent les formats courts

→ *Formats ultra-denses à haute valeur*

Nouveaux entrants — ~8 membres

- Motivés par la transition territoriale
- Besoin d'un parcours d'intégration clair
- Risque de décrochage sans 1er lien

→ *Parrainage + 1er événement ciblé*

Membres distants — ~10 membres

- Thématiques éloignées de leurs missions
- Sentiment de manque de légitimité
- Besoin d'un point d'entrée thématique

→ *Webinaires & groupes thématiques ciblés*

CE QUE NOUS DIT LE QUESTIONNAIRE · 5 enseignements clés

01

Le réseau, force centrale

Le Club est avant tout un espace de mise en relation. 73% des membres citent les contacts comme principal apport. Cette identité est à assumer comme coeur de valeur.

02

Un potentiel d'engagement sous-exploité

64% souhaitent s'impliquer davantage mais le manque de temps (72%) et la faible lisibilité des modalités freinent le passage à l'action.

03

Une attente forte de concret

21% déclarent un manque d'apports concrets. Le Club doit évoluer d'un espace d'échange vers un espace de production.

04

Le temps, contrainte majeure

72% des répondants citent le temps comme frein n°1. Privilégier des formats courts et cibles, rapidement activables.

05

Des ressources internes sous-exploitées

Des expertises fortes existent (mobilité, économie circulaire) mais restent peu mobilisées. Opportunité d'animation à faible coût en proposant à ces membres un rôle d'animation.

LES PISTES D'AMÉLIORATION DÉJÀ IDENTIFIÉES



Des formats adaptés aux attentes, à faire évoluer

- une rencontre en présentiel par mois, sur un créneau matinal ou sur le temps de midi
- proposer ponctuellement des webinaires sur des thématiques ciblées
- développer des formats spécifiques selon les profils de membres (entreprises, collectivités, associations)
- organiser des séances de co-développement autour de cas concrets

Une communication à renforcer

- diffuser systématiquement les retours d'expériences et ressources issus des événements
- valoriser les collaborations et les synergies entre les membres
- mettre en place un annuaire ou une cartographie des membres présentant leurs domaines d'expertises

Une dynamique conviviale à maintenir

- préserver l'esprit réseau, la proximité et les échanges informels
- favoriser les rencontres et les mises en relation

LE RÔLE ATTENDU DE GRAND BESANCON METROPOLE



Un double rôle

Coordinateur et animateur du Club Climat

- organiser et animer la dynamique collective
- faciliter les échanges, les coopérations et l'intégration des nouveaux membres

Acteur ressource

- apporter de l'expertise sur certaines thématiques (ex : économie circulaire, mobilité)
- mettre à disposition des ressources logistiques (ex: salle de réunion), apporter de l'aide sur le volet communication

LES SUITES



Juillet – Novembre :

- **Service environnement : Elaborer le cadre de fonctionnement pour les années à venir**
- **Associer les membres du club climat intéressés :**
 - 1 ou 2 ateliers à venir pour clarifier ou co-construire
 - Sollicitation spécifique d'un échantillon pour confirmer certaines orientations

Janvier 2027 : Lancement des nouveaux formats d'ateliers

The background features several large, colorful geometric shapes, primarily triangles and quadrilaterals, in shades of purple, orange, yellow, blue, green, pink, and brown, arranged in a circular pattern around the central text.

3. Séquence adaptation au changement climatique



Evolution du climat dans le Doubs

Intervenant : Vincent GAUTIER, chargé d'étude analyse territoriale à la Direction Départementale des Territoires du Doubs



**Club
Climat**
Unis pour agir !



PRÉFET DU DOUBS

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**PRÉFET
DU DOUBS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DOUBS FOCUS CHANGEMENT CLIMATIQUE

Comprendre pour se préparer

Club Climat – 29 juin 2026

Climat : un changement déjà à l'œuvre

QUIZ

Il n'avait pas fait aussi chaud sur Terre depuis :

- **1976**
- **l'optimum climatique médiéval (X^e – XIV^e siècle)**
- **la dernière période interglaciaire (il y a + de 100 000 ans)**

QUIZ

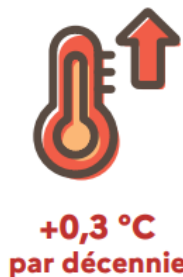
Il n'avait pas fait aussi chaud sur Terre depuis :

- 1976
- l'optimum climatique médiéval (X^e – XIV^e siècle)
- **la dernière période interglaciaire (il y a + de 100 000 ans)**

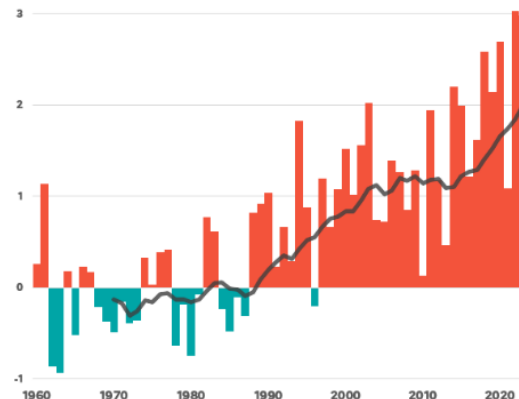
Un réchauffement déjà à l'œuvre

Les climatologues sont **unanimes**, le climat se réchauffe du fait des émissions de gaz à effet de serre provenant des activités humaines

- **2022 et 2023 : les années les plus chaude en France**
- **2024 : l'année la plus chaude dans le Monde (dépassement des +1,5°C)**



(Par rapport à l'aire préindustrielle)



Température moyenne annuelle de Besançon
Écart à la référence 1961-1990
(Source : Météo-France)

Des impacts déjà visibles

Le changement climatique nous impacte déjà :

- entre 1991 et 2019, **la région a enregistré 4 fois plus de jours caniculaires** que sur la période 1961-1990.
- d'autres impacts sont déjà visibles



Inondations dans le Doubs : nettoyage et premier bilan



**SCOLYTES
DES CONIFÈRES**



**CHALEUR
SÉCHERESSE**



**PERTE
D'ENNEIGEMENT**



**RETRAIT, GONFLEMENT
DES ARGILES**



INONDATIONS



La trajectoire de réchauffement de référence pour l'adaptation au changement climatique

La TRACC : à quel climat s'adapter en France ?



- La France s'est dotée d'une « **trajectoire de réchauffement de référence pour l'adaptation au changement climatique** » (TRACC)
- Elle prend en compte les politiques climatiques et les engagements des États et prévoit :
 - un réchauffement de +3 °C dans le monde en 2100,
 - et implique de **se préparer à +4 °C en France (et à +4,2 °C dans le Doubs)**
 - elle nous rappelle que les émissions mondiales de CO2 ne respectent pas nos objectifs climatiques, et que nos actions peuvent limiter ce réchauffement

	2030	2050	2100
Monde	+1,5°C	+2,0°C	+3,0°C
France	+2,0°C	+2,7°C	+4,0°C

L'atténuation reste une priorité pour éviter ces niveaux de réchauffement et permettre l'adaptation

« Éviter l'ingérable, gérer l'inévitable »

QUIZ

Par rapport à la France entière, le climat du Doubs va se réchauffer :

- **plus vite ?**
- **aussi vite ?**
- **moins vite ?**

QUIZ

Par rapport à la France entière, le climat du Doubs va se réchauffer :

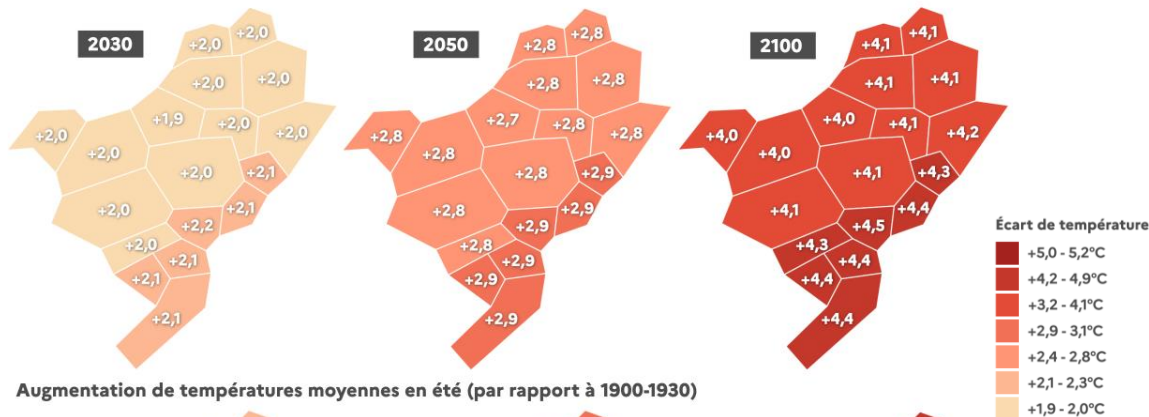
- **plus vite ?**
- **aussi vite ?**
- **moins vite ?**

Et dans le Doubs ?

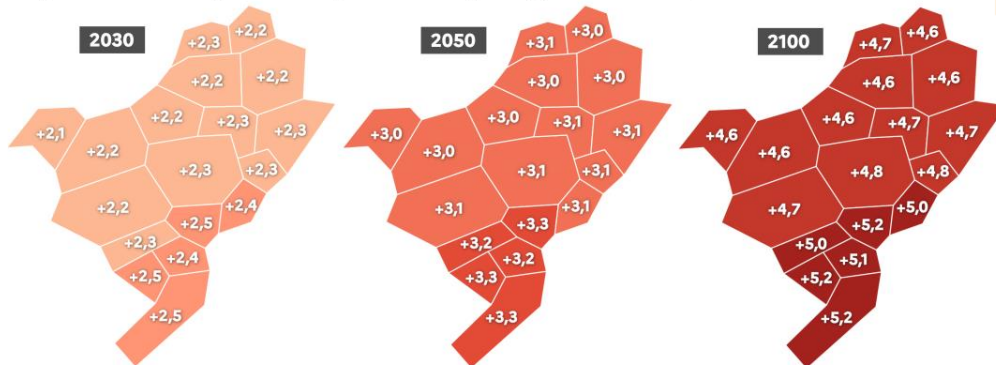
- Le Doubs se réchauffera plus vite que la France
- Notamment les territoires en altitude :
- +4,4 / 4,5 °C dans le Haut-Doubs en 2100 et +5,0 / 5,2 °C en été.**

	2030	2050	2100
Monde	+1,5°C	+2,0°C	+3,0°C
France	+2,0°C	+2,7°C	+4,0°C
Doubs	+2,0°C	+2,8°C	+4,2°C

Augmentation de températures moyennes annuelles (par rapport à 1900-1930)



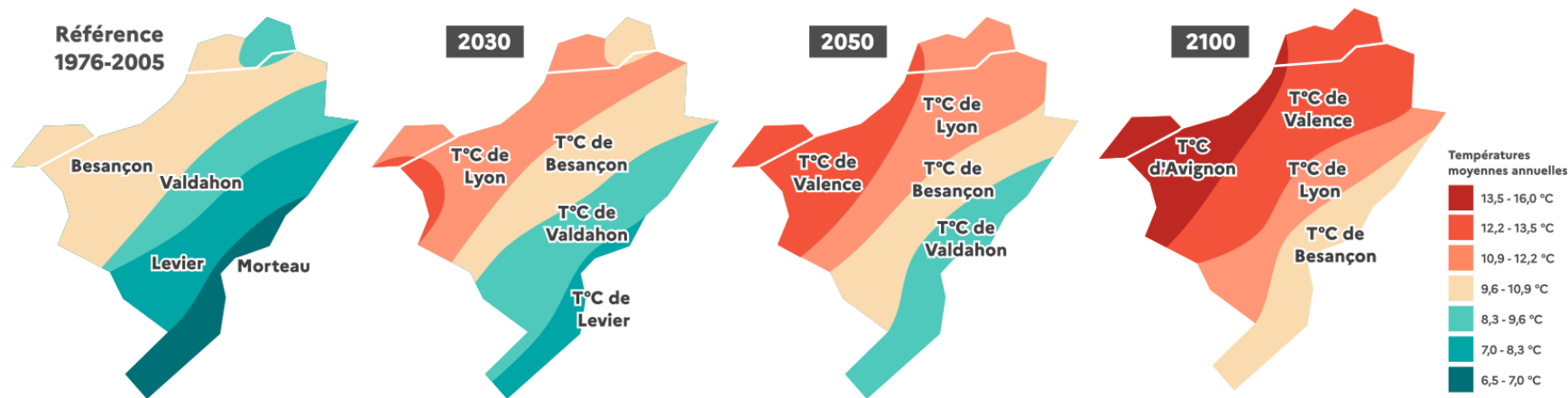
Augmentation de températures moyennes en été (par rapport à 1900-1930)



Concrètement ?

Glissement des températures des avant-monts vers les reliefs :

- les températures de Besançon vont monter sur le 2^e plateau en 2050 puis les reliefs du Jura en 2100
- les températures de Valence arriveront à Besançon en 2050 puis celles d'Avignon en 2100



Source : TRACC, DRIAS, lissage DDT25

Concrètement ?

**Les températures records de 2022 et 2023
seront habituelles en 2050,
et parmi les moins chaudes en 2100**

**En 2100, il faut se préparer à des étés
« normaux » aussi chauds
que l'été de la canicule 2003**

Records potentiels à GBM sur 20 ans :
+ de 40° C autour de 2030,
+ de 42° C autour de 2050
+ de 44° C autour de 2100



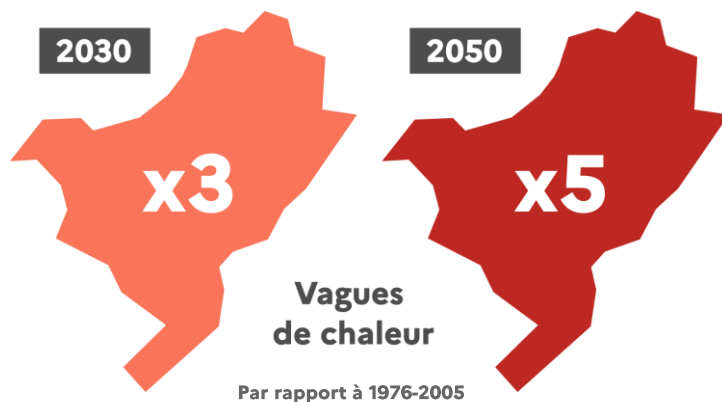
Quelles conséquences pour le Doubs à horizon 2030 et 2050 ?

2100

3 semaines en
vague de chaleur
Un mois à plus de
30°C en plaine

Multiplication des vagues de chaleur

- Les jours en vague de chaleur seront multipliés par 3 en 2030, et par 5 en 2050



sur GBM : 3 jours en 1976-2005
→ 9 jours (2030)
→ 14 jours (2050)

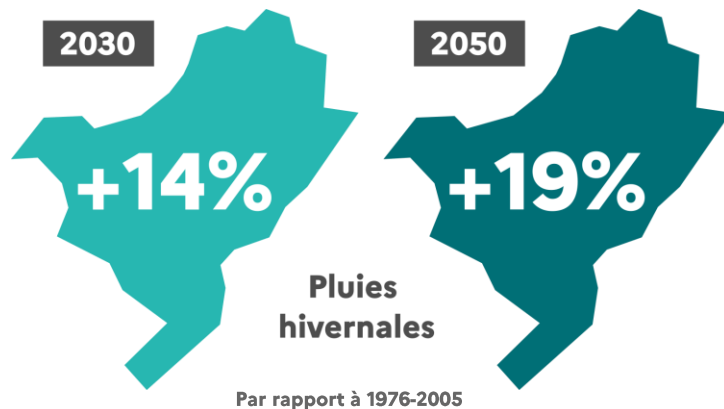
Un jour est considéré en vague de chaleur s'il s'inscrit dans un épisode estival d'au moins cinq jours consécutifs pour lesquels la température maximale quotidienne excède la normale de plus de cinq degrés.

2100

-17 % de pluies en
été (un été aussi
sec que 2022 sera
la norme)

Des pluies plus saisonnières

- L'évolution des précipitations annuelles et estivales est incertaine (*potentiellement* + 6 % par an et - 6 % en été)
- **elles seront plus importantes en hiver**
- il faut se préparer à des écarts de pluviométrie plus importants d'une année sur l'autre.



2100

+16 % d'intensité
de précipitations
extrêmes

Plus de précipitations extrêmes et remarquables

- Hausses pour 2030 et 2050 similaire sur le département

Précipitations
remarquables

+9-10%

Précipitations
extrêmes

+12%

Par rapport à 1976-2005

Le cumul de précipitations quotidiennes remarquables correspond à la valeur qui n'est dépassée en moyenne qu'un jour sur 100, soit 3 à 4 jours par an.

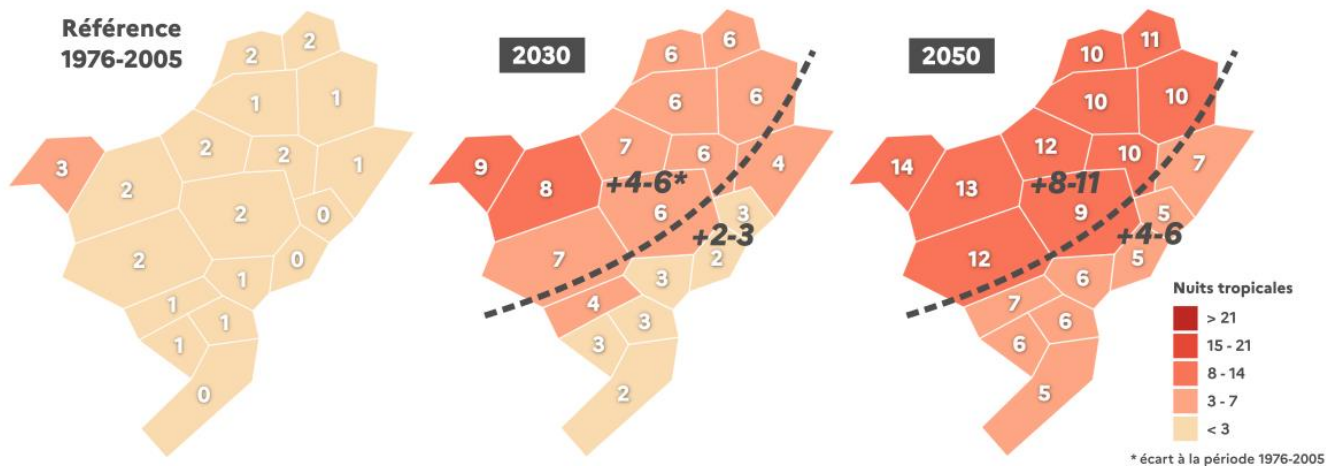
Précipitations extrêmes : cet indicateur mesure la plus grande quantité de pluie enregistrée en 24h sur une année.

2100

26 nuits
tropicales par
an à Besançon

Forte augmentation des nuits tropicales

- Forte hausse des fréquences sur la moitié nord-ouest
- Apparition en altitude, où elles étaient absentes.



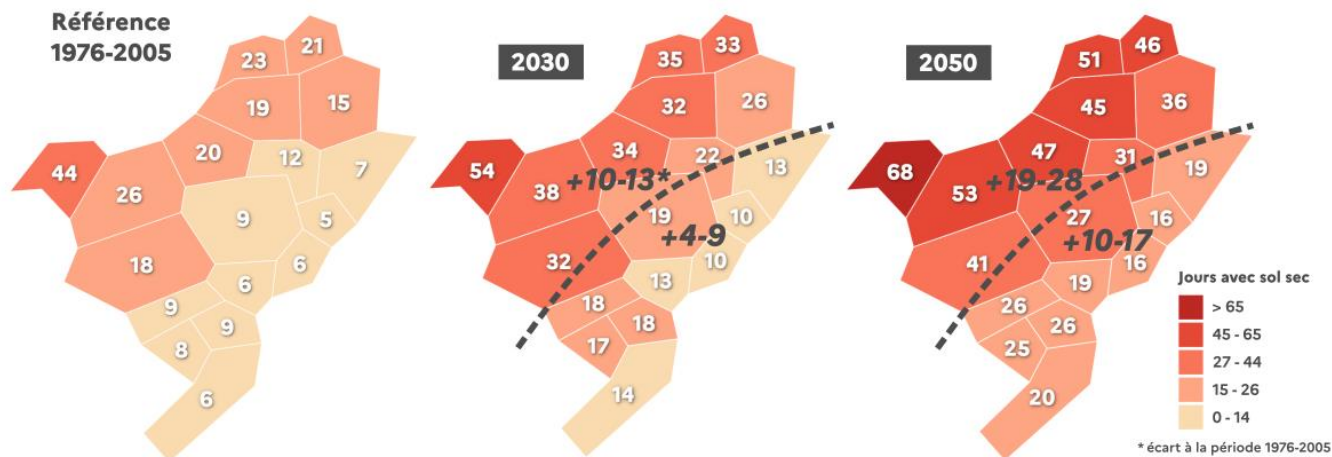
Nuit au cours de laquelle la température ne redescend pas en dessous de 20 °C

2100

presque 3 mois
de sols secs dans
le Val Marnaysien

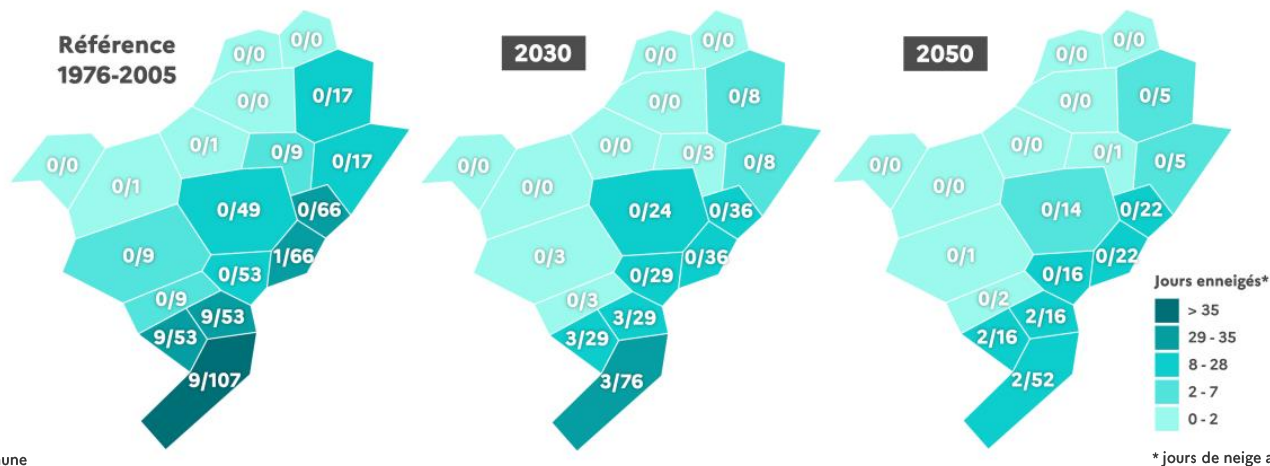
Plus de jours avec sols secs

- Forte augmentation en plaine et sur la pointe ouest,
- nette progression sur les reliefs, jusqu'à présent peu impactés.



Forte perte d'enneigement

Les reliefs du département **vont perdre 1 mois de jours enneigés en 2030 et presque 2 mois en 2050**, soit 2 à 3 fois moins de jours enneigés selon l'altitude, et une quasi-disparition de la neige au sol sur le 1er plateau.



* jours de neige au sol en basse altitude/en haute altitude

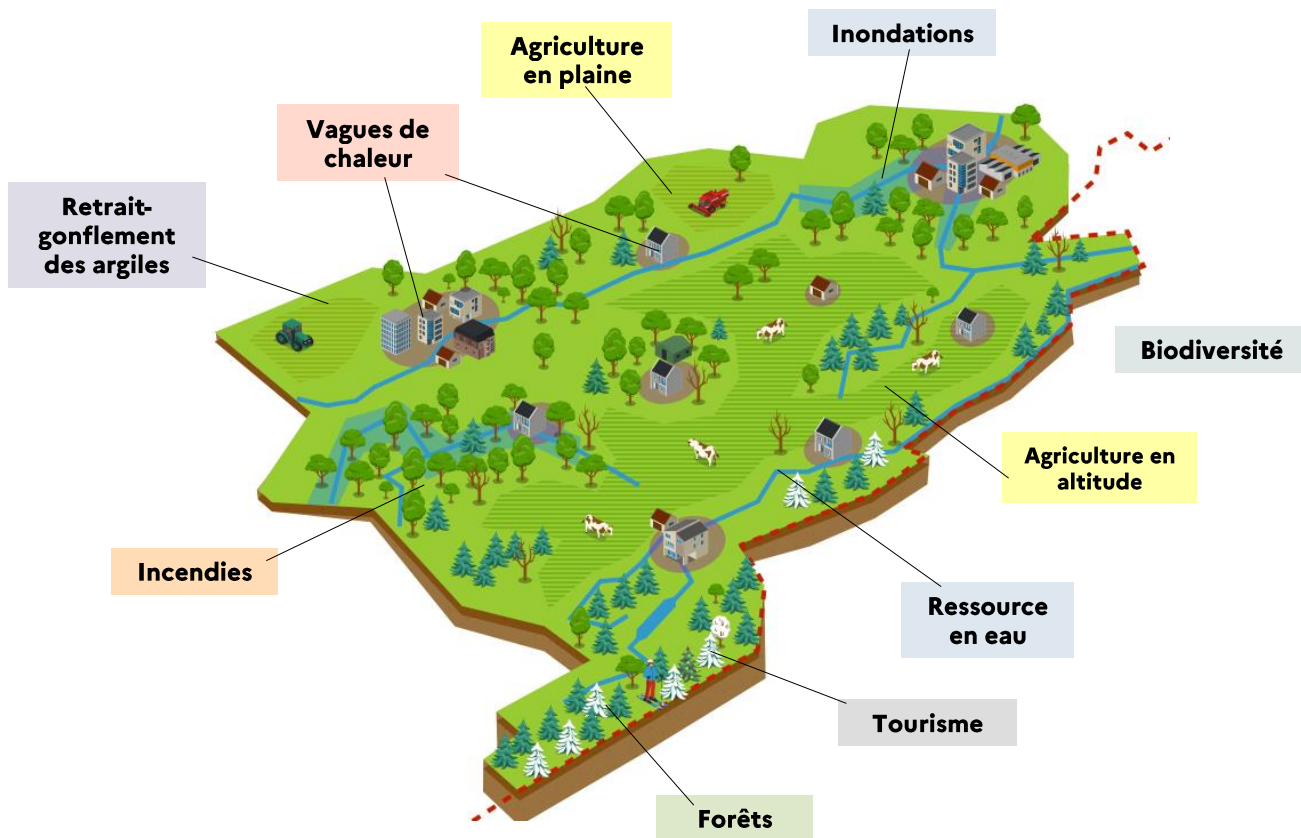
À suivre...

Les impacts concrets et les enjeux **d'adaptation**

- par thématique
- les impacts
- les solutions
- des exemples inspirants...
- l'ingénierie et les financements

En attendant :

Centre de ressources
pour l'adaptation au
changement climatique



Retrouvez le Doubs Focus Changement climatique en ligne

www.doubs.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Climat-Air-Energie/Le-Doubs-face-au-changement-climatique/Le-Doubs-face-au-changement-climatique





VIDEO MASTER CERISE

<https://partage.grandbesancon.fr/s/RYcALYQJQttKbMB>



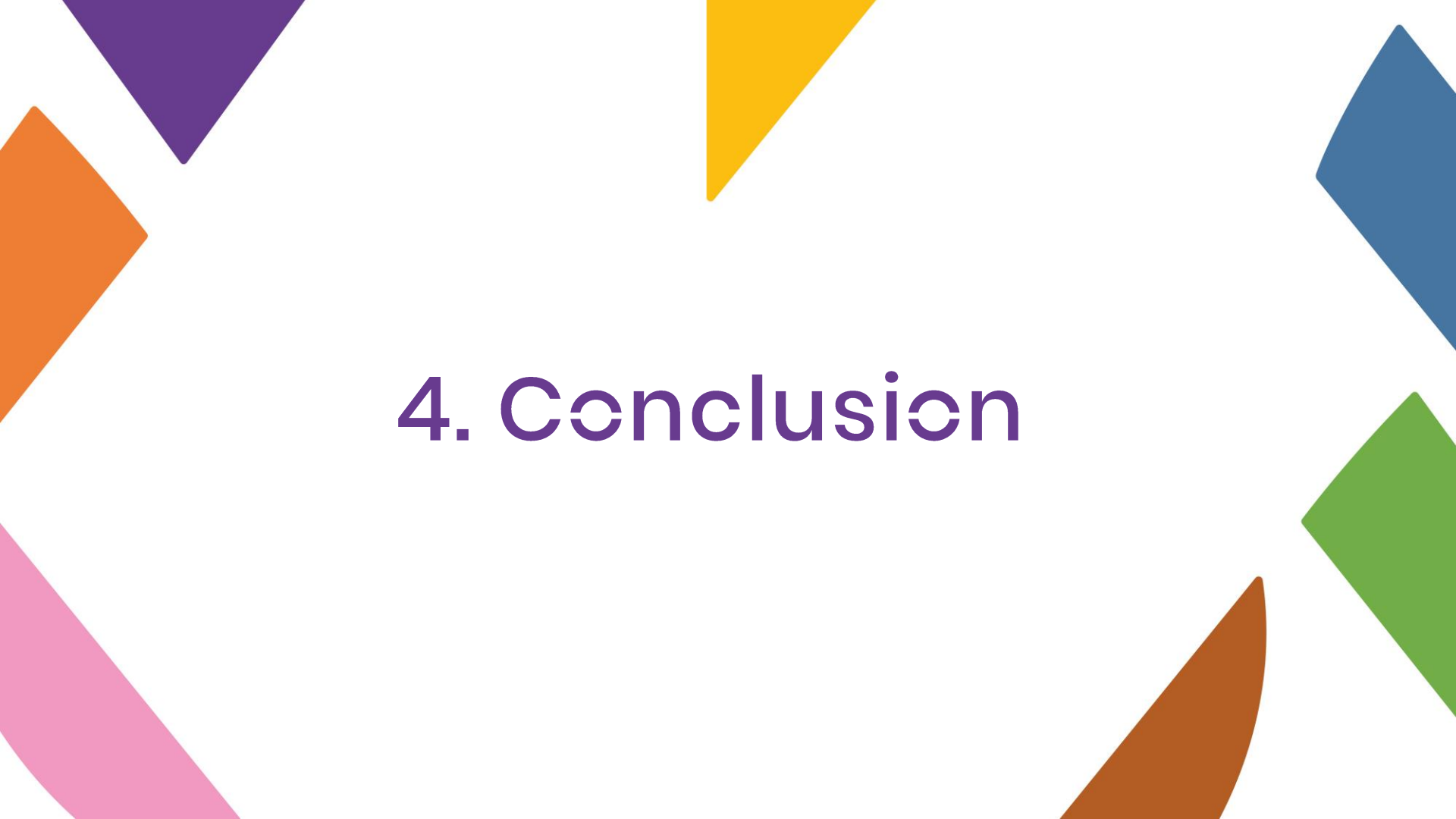
Ateliers adaptation en 4 sous-groupes

Animatrices :

- Perrine DEBASSEUX (France Active)
- Lou-Ann HENNEQUIN (France Active)
- Valérie NORMAND (France Active)
- Pascale MORER (Eco & Logique)



**Club
Climat**
Unis pour agir !

The background features several large, colorful geometric shapes, primarily triangles and quadrilaterals, arranged in a circular pattern around the central text. The colors include purple, yellow, blue, green, brown, pink, and orange.

4. Conclusion

PROCHAINS EVENEMENTS DU CLUB CLIMAT



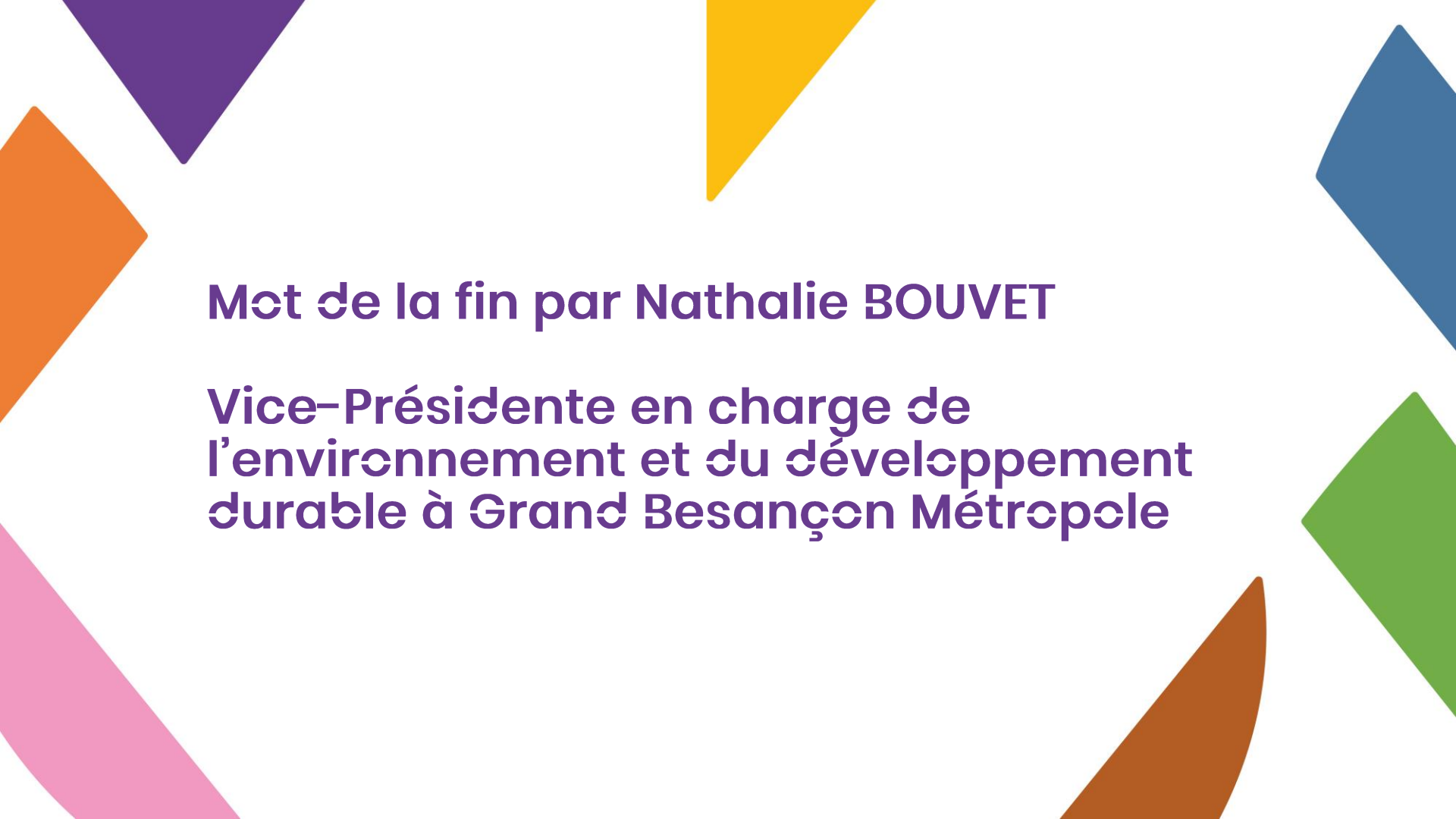
2 juillet 2026 : Fresque du numérique animée par Pascale MORER de Eco & Logique organisée dans les locaux du CLA

24 septembre 2026 : P'tit dej Club Climat avec ENGIE suivi par une visite de la chaufferie

9 octobre 2026 : P'tit dej Club Climat avec l'ARACT Bourgogne Franche-Comté, qui sera suivi d'un temps dédié au sujet de l'adaptation

- séquence « anticiper le travail par fortes chaleurs » présentée par l'ARACT
- retour sur vos actions sur l'adaptation évoquées en plénière

Retrouvez tous les prochains événements du Club Climat sur la plateforme du Club : <https://clubclimat.grandbesancon.fr/events>



Mot de la fin par Nathalie BOUVET

**Vice-Présidente en charge de
l'environnement et du développement
durable à Grand Besançon Métropole**

LE CLUB CLIMAT POUR RÉUSSIR ENSEMBLE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, SOCIALE ET ÉCOLOGIQUE !



Nous comptons sur vous !

Pour élargir encore le Club Climat, et le nourrir de vos projets et envies !



**Club
Climat**
Unis pour agir !



**Club
Climat**
Unis pour agir !



**Grand
Besançon
Métropole**

Grand Besançon Métropole
Communauté urbaine

La City - 4 rue Gabriel Plançon
25043 Besançon Cedex

Tél. 03 81 87 88 89 - Fax 03 81 87 88 08
www.grandbesancon.fr